



38th Special Session of the HRC
Geneva, 2018
Speaker: Diana DERZHAVETS

38th SPECIAL SESSION OF THE HUMAN RIGHTS COUNCIL
The right of everyone to the enjoyment of the highest attainable standard of physical and mental health by enhancing capacity-building in public health

Oral statement submitted by
IIMA – Istituto Internazionale Maria Ausiliatrice

Merci, Monsieur le Président,

L'IIMA attire votre attention sur le problème d'évaluation de l'intérêt supérieur de l'enfant par des tribunaux nationaux qui est parfois trop restreinte.

Comme l'a noté tout justement le Rapporteur spécial, toutes les formes de détention des enfants sapent leur droit à la santé. Toutefois de nombreux enfants se retrouvent en détention en raison de l'incarcération de leur mère, lorsqu'on estime qu'il est dans leur intérêt supérieur de rester avec elle. Nous proposons de soutenir des peines de substitution à l'incarcération pour les femmes pour les femmes ayant des enfants de moins de 5 ans.

Notons également des problèmes de santé mentale chez l'enfant lorsqu'il est retiré de son milieu familial contre sa volonté. L'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant donne à l'enfant la possibilité d'être entendu dans toute procédure judiciaire ou administrative. En pratique, pourtant, l'opinion de l'enfant est ignorée par des tribunaux sous prétexte que celui-ci est sous pression de son parent. Nous insistons pour que les tribunaux prennent en compte l'opinion de l'enfant, ou révèlent explicitement les raisons de son rejet.

Nous sommes également préoccupés par les précédents¹, dans lesquels, un tribunal national refuse à un parent un traitement médical de son enfant gravement malade à l'étranger. Ce refus qui est justifié par une conclusion de l'expert sur la futilité d'un traitement ultérieur peut conduire finalement à la mort de l'enfant. Nous croyons que les lois qui limitent le droit à la santé au cadre national, doivent être corrigées.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

¹ Judgment of the UK Supreme Court in the case of Alfie Evans, 20 April 2018 ; Judgment of the UK Supreme Court in the case of Charlie Gard, 19 June 2017 etc.